

Avec les Pass UP, visitez plus et dépensez moins !

En 2023, la destination Pays d'Uzès Pont du Gard lançait les Pass UP, une initiative visant à promouvoir et à commercialiser l'offre de ses partenaires. Cette opération est de retour dès le **28 mars 2024** avec quelques nouveautés, mais toujours le même objectif : permettre aux visiteurs et aux habitants de découvrir la destination à prix réduits.

Les Pass UP, deux dispositifs pour visiter malin !

Les Pass UP ouvrent les portes des sites incontournables de la destination à des prix avantageux. Avec ces deux dispositifs, visiteurs et habitants peuvent profiter de réductions et avantages chez les partenaires de l'opération, et ainsi découvrir des activités de loisirs et les sites touristiques et culturels en toute sérénité.

- **Le Pass UP Découverte** - Conçu principalement pour les habitants et les visiteurs de proximité, le Pass UP Découverte offre une année entière de réductions chez plus de 40 partenaires (en fonction des périodes d'ouverture des établissements). Incluant des activités, des producteurs, des boutiques et des restaurants, il est le compagnon idéal pour explorer la destination à moindre coût. Tarif : 3,50€ / foyer pour un an d'avantages (sur la base d'un foyer 2 adultes et 2 enfants).
- **Le Pass UP Essentiel** - Ce dispositif de type "city pass" permet aux visiteurs une parfaite immersion dans la richesse culturelle et touristique de la destination. Il offre un accès pendant 48h, ou 72h, à 10 sites incontournables de la destination, et inclut également toutes les réductions du Pass UP Découverte. Tarifs : 30€/adulte pour 48h de découverte et 40€/adulte pour 72h.



Informations pratiques

Les Pass UP seront disponibles à compter du 28 mars prochain, sur www.uzes-pontdugard.com, dans les bureaux d'accueil de l'office de tourisme (Remoulins - Uzès), ainsi que chez les partenaires revendeurs.

[Plus d'informations](#)



Votre contact presse

PEYRUSSE Mahée

media@uzes-pontdugard.com

04.66.22.99.88 / 06.37.28.44.13

